



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

**Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé  
à l'Accord européen relatif au transport international  
des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)**

**Vingt-huitième session**

Genève, 25-29 janvier 2016

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions d'amendements au règlement annexé à l'ADN:****Autres propositions****Matériaux de construction**

**Communication conjointe de l'Union Européenne de la Navigation  
Fluviale (UENF), l'ERSTU (European River Sea Transport Union) et  
l'Organisation Européenne des Bateliers (OEB)<sup>1</sup>**

**Introduction**

1. Lors de la 27<sup>ème</sup> session du comité de sécurité de l'ADN, les organisations professionnelles de la navigation intérieure avaient soumis un document (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2015/19) visant à actualiser les prescriptions pour les matériaux de construction de l'équipement se trouvant à bord. Le comité de sécurité a constaté que les points abordés doivent être présentés d'une manière plus claire et plus compréhensible avant de pouvoir évaluer le contenu de la demande.

**Proposition 1**

2. Les organisations professionnelles de la navigation intérieure proposent de présenter sous forme de tableau les points réglés jusqu'alors dans l'ADN aux 9.3.x.0.3 a) à c). Une

---

<sup>1</sup> Texte diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2016/22.

proposition correspondante est jointe en annexe 1 à la présente demande. Le sous-point d) des 9.3.x.0.3 est maintenu sans changements.

## **Proposition 2**

3. Les organisations professionnelles de la navigation intérieure proposent de modifier la situation actuelle présentée à l'annexe 1 de la manière présentée à l'annexe 2. Cette modification présente la nécessaire adaptation aux matériaux modernes actuellement disponibles.

## **Proposition 3**

4. 9.3.x.0.5 s'énonce comme suit :

«L'emploi de matières plastiques pour les canots n'est autorisé que si le matériau est difficilement inflammable.»

9.3.x.0.5 est modifié comme suit:

«L'emploi de matières plastiques pour les canots dans la zone de cargaison n'est autorisé que si le matériau est difficilement inflammable.

L'emploi d'alliages d'aluminium ou de matières plastiques pour des passages (passerelles) dans la zone de cargaison n'est autorisé que si le matériau est difficilement inflammable et électriquement conducteur.

Les tapis en caoutchouc doivent être fabriqués en un matériau électriquement non conducteur.»

## **Motif**

5. Dans les cas présentés par l'UENF, l'ERSTU et l'OEB, les matériaux modernes ne comportent pas de risque accru pour la sécurité. La révision rédactionnelle des prescriptions réduit considérablement le besoin de règles pour des cas particuliers. Les prescriptions deviennent plus transparentes pour toutes les parties prenantes au système.

## Annexe 1

### Proposition 1 - 9.3.x.0.3 (situation actuelle)

	<i>Bois</i>	<i>Alliages d'aluminium</i>	<i>Matière plastique</i>	<i>Caoutchouc</i>
Passerelles et échelles extérieures	X	X	X	
Équipement mobile [...] <sup>2)</sup>	X	X	X	
Calage de citernes à cargaison indépendantes de la coque et calage d'installations et équipements	X	X	X	
Mâts et mâtures similaires	X	X	X	
Parties de machines	X	X	X	
Parties de l'installation électrique	X	X	X	
[Parties de l'installation de chargement et de déchargement] <sup>3)</sup>	X	X	X	
Couvercles de caisses placées sur le pont	X	X	X	
Supports ou butées de tous types	X		X	
[Revêtement des citernes à cargaison et des tuyauteries de chargement et de déchargement] <sup>4)</sup>			X	X
Tous types de joints (par exemple pour couvercles de dôme ou d'écouille)			X	X
Câbles électriques			X	X
Tuyauteries flexibles de chargement ou de déchargement			X	X
Isolation des citernes à cargaison et des tuyauteries rigides de chargement ou de déchargement			X	X
Copies photo-optiques du certificat d'agrément selon 8.1.2.6 ou 8.1.2.7			X	X

<sup>2)</sup> Le texte entre les parenthèses concerne 9.3.2.0.3 et 9.3.3.03, mais non 9.3.1.0.3

<sup>3)</sup> Le texte entre les parenthèses concerne 9.3.2.0.3 et 9.3.3.03, mais non 9.3.1.0.3

<sup>4)</sup> Le texte entre les parenthèses concerne 9.3.2.0.3 et 9.3.3.03, mais non 9.3.1.0.3

	<i>Bois</i>	<i>Aluminium</i>	<i>Matières plastiques</i>	<i>Caoutchouc</i>
Passerelles	X		X	
Matériel de nettoyage tel que balais, etc.	X		X	
Supports ou butées de tous types	X		X	
Mâts et mâtures similaires	X		X	
Calage de citernes à cargaison indépendantes de la coque et calage d'installations et équipements	X		X	
Passerelles, échelles extérieures et passages		X	X	
Défenses		X	X	
Équipement mobile tel que extincteurs, détecteurs de gaz portatifs, treuils de sauvetage, etc. Les sondes en aluminium sont admises, à condition qu'elles soient munies d'un pied en laiton, ou protégées d'une autre manière pour éviter la production d'étincelles.		X	X	
Isolation et revêtement des citernes à cargaison, des tuyauteries de chargement et de déchargement, des conduites d'évacuation de gaz et des conduites de chauffage		X	X	
Mâts et mâtures similaires		X	X	
Parties de machines		X	X	
Habillage de protection de moteurs etc.		X	X	
Ventilateurs, y compris les tuyauteries flexibles pour la ventilation		X	X	
Parties de l'installation d'aspersion d'eau et de la douche, et installation pour le rinçage des yeux et du visage		X	X	
Parties de l'installation électrique		X	X	
Parties de l'installation de chargement et de déchargement comme par exemple vannes de garde, joints d'étanchéité, etc.		X	X	
Caisses, armoires ou conteneurs placés sur le pont pour le stockage de matériel, afin de supprimer ou de recueillir les cabestans, extincteurs, manches d'incendie, déchets, etc.		X	X	
Tous types de joints (par exemple : couvercles de dôme ou d'écouille)			X	X

	<i>Bois</i>	<i>Aluminium</i>	<i>Matières plastiques</i>	<i>Caoutchouc</i>
Câbles pour les appareils électriques			X	X
Tuyauteries flexibles de chargement ou de déchargement			X	X
Extincteurs, tuyauteries flexibles de lavage de pont, cabestans, appareils et bouteilles de prélèvement d'échantillons etc.			X	X
Tapis sous le raccordement à terre des tuyauteries de chargement et de déchargement			X	X
Câbles d'amarrage			X	X
Copies photo-optiques du certificat d'agrément selon 8.1.2.6 ou 8.1.2.7			X	X

## Annexe 2

## Proposition 2 - 9.3.x.0.3 (demande UENF / OEB / ERSTU)

	<i>Bois</i>	<i>Alliages d'aluminium</i>	<i>Matière plastique</i>	<i>Caoutchouc</i>
Passerelles et échelles extérieures	X	X	X	
Echelles extérieures et passages (passerelles)		X	X	
<b>Matériel de nettoyage tel que balais, etc.</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Equipement mobile tel qu'extincteurs, détecteurs de gaz portatifs, treuils de sauvetage, etc.	<del>X supprimé</del>	X	X	
<b>Défenses</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Câbles d'amarrage, amarres pour défenses</b>			<b>X</b>	<del>X supprimé</del>
Calage de citernes à cargaison indépendantes de la coque et calage d'installations et équipements	X	<del>X supprimé</del>	X	
Mâts et mâtures similaires	X	X	X	
Parties de machines	<del>X supprimé</del>	X	X	
Habillage de protection de moteurs et de pompes			X	
Parties de l'installation électrique	<del>X supprimé</del>	X	X	
Parties de l'installation de chargement et de déchargement <b>comme par exemple vannes de garde, joints d'étanchéité, etc.</b>	<del>X supprimé</del>	X	X	<b>X</b>
Couvercles de caisses placées sur le pont	<del>X supprimé</del>	<del>X supprimé</del>	<del>X supprimé</del>	
<b>Caisses, armoires ou conteneurs placés sur le pont pour le stockage de matériel, afin de recueillir des fuites de liquides, produits de nettoyage, extincteurs, manches d'incendie, déchets, etc.</b>		X	X	
Supports ou butées de tous types	X		X	
<b>Ventilateurs, y compris les tuyauteries flexibles pour la ventilation</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Parties de l'installation d'aspersion d'eau et de la douche, et installation pour le rinçage des yeux et du visage</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	

	<i>Bois</i>	<i>Alliages d'aluminium</i>	<i>Matière plastique</i>	<i>Caoutchouc</i>
<b>Isolation</b> des citernes à cargaison, des tuyauteries de chargement et de déchargement, <b>des conduites d'évacuation de gaz et des conduites de chauffage</b>			X	X
Revêtement des citernes à cargaison et des tuyauteries de chargement et de déchargement		X	X	<del>X</del> supprimé
Tous types de joints (par exemple pour couvercles de dôme ou d'écoutille)			X	X
<b>Câbles pour les appareils électriques</b>			X	X
Tuyauteries flexibles de chargement ou de déchargement			X	X
<b>Tapis sous le raccordement à terre des tuyauteries de chargement et de déchargement</b>			X	X
<b>Manches d'incendie, tuyauteries flexibles de lavage de pont, matériel pour recueillir les fuites de liquides etc.</b>			X	X
<b>Appareils et bouteilles de prélèvement d'échantillons</b>			X	
Copies photo-optiques du certificat d'agrément selon 8.1.2.6 ou 8.1.2.7		X	X	

Les sondes en aluminium sont admises, à condition qu'elles soient munies d'un pied en laiton, ou protégées d'une autre manière pour éviter la production d'étincelles.

	<i>Bois</i>	<i>Aluminium</i>	<i>Matière plastique</i>	<i>Caoutchouc</i>
Passerelles	X		X	
Matériel de nettoyage tel que balais, etc.	X		X	
Supports ou butées de tous types	X		X	
Mâts et mâtures similaires	X		X	
Calage de citernes à cargaison indépendantes de la coque et calage d'installations et équipements	X		X	
Passerelles, échelles extérieures et passages		X	X	
Défenses		X	X	
Equipement mobile tel que extincteurs, détecteurs de gaz portatifs, treuils de sauvetage, etc. Les sondes en aluminium sont admises, à condition qu'elles soient munies d'un pied en laiton, ou protégées d'une autre manière pour éviter la production d'étincelles.		X	X	
Isolation et revêtement des citernes à cargaison, des tuyauteries de chargement et de déchargement, des conduites d'évacuation de gaz et des conduites de chauffage		X	X	
Mâts et mâtures similaires		X	X	
Parties de machines		X	X	
Habillage de protection de moteurs etc.		X	X	
Ventilateurs, y compris les tuyauteries flexibles pour la ventilation		X	X	
Parties de l'installation d'aspersion d'eau et de la douche, et installation pour le rinçage des yeux et du visage		X	X	
Parties de l'installation électrique		X	X	
Parties de l'installation de chargement et de déchargement comme par exemple vannes de garde, joints d'étanchéité, etc.		X	X	
Caisses, armoires ou conteneurs placés sur le pont pour le stockage de matériel, afin de supprimer ou de recueillir les cabestans, extincteurs, manches d'incendie, déchets, etc.		X	X	

	<i>Bois</i>	<i>Aluminium</i>	<i>Matière plastique</i>	<i>Caoutchouc</i>
Tous types de joint (par exemple : couvercles de dôme ou d'écouille)			X	X
Câbles pour les appareils électriques			X	X
Tuyauteries flexibles de chargement ou de déchargement			X	X
Extincteurs, tuyauteries flexibles de lavage de pont, cabestans, appareils et bouteilles de prélèvement d'échantillons etc.			X	X
Tapis sous le raccordement à terre des tuyauteries de chargement et de déchargement			X	X
Câbles d'amarrage			X	X
Copies photo-optiques du certificat d'agrément selon 8.1.2.6 ou 8.1.2.7			X	X